



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

# La campagne de vaccination s'ouvre aux personnes de 50 ans et plus sans condition

Publié le 10 mai 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les personnes de 50 ans et plus peuvent être vaccinées à partir du 10 mai 2021 quelle que soit leur situation. Elles peuvent prendre rendez-vous en centre de vaccination, et se faire vacciner avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna. Par ailleurs, à compter du 12 mai 2021, toutes les personnes de plus de 18 ans peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner en centre de vaccination pour des injections avec ces mêmes vaccins ayant lieu le jour même ou le lendemain.


## Comment prendre rendez-vous dans un centre de vaccination ?

Vous pouvez prendre rendez-vous :

**Sur internet** : les deux rendez-vous pour les deux injections peuvent être pris sur [Santé.fr](https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html) (<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>) dans le centre de votre choix. Le site Santé.fr est accessible directement depuis [l'application TousAntiCovid](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14069) (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14069>).

**Par téléphone**, en appelant :

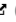

- le numéro vert 0800 009 110 ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h qui vous oriente directement vers les plateformes téléphoniques du centre de vaccination choisi ;
- le centre de vaccination près de chez vous dont vous aurez trouvé les coordonnées téléphoniques sur le site [Santé.fr](https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html) (<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>) qui propose une liste complète des centres ouverts dans chaque département.

 **A noter** : Le jour du rendez-vous, il faut se présenter avec sa carte d'identité et sa carte vitale (ou une attestation de droits).

## Et aussi

- [Vaccin contre la Covid : quelles sont les règles ?](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35611) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35611>)
- [Covid-19 : qui peut se faire vacciner et où ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14722) (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14722>)
- [Vaccination contre le Covid-19 : quel calendrier ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14557) (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14557>)
- [Les personnes de 18 à 49 ans avec comorbidités peuvent désormais être vaccinées](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14866) (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14866>)

## Pour en savoir plus

- [La vaccination contre la Covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/)  (<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/>)  
*Ministère des solidarités et de la santé*
- [Vaccins](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins)  (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>)  
*Premier ministre*